

LEDEVOIR

Le vote par Internet n'est pas la solution



Photo: iStock Avec le vote électronique, jamais nous ne pourrions avoir la certitude absolue qu'une défaillance (voulue ou non) dans le système ne grèvera pas l'exactitude des résultats, estime l'auteur.

Marc Dufour

Montréal

13 janvier 2018 **Idées**
Idées

Réaction au texte « [Le vote par Internet, une technologie mûre](http://www.ledevoir.com/societe/actualites-en-societe/517247/le-vote-par-internet-une-technologie-mure) (<http://www.ledevoir.com/societe/actualites-en-societe/517247/le-vote-par-internet-une-technologie-mure>) » publié dans nos pages Idées.

Je travaille dans le domaine informatique depuis 1979 ; j'ai donc vu passer plein de technologies... Parmi ces technologies, il y a, comme partout, des modes. La mode, ces derniers temps, est aux « *blockchains* », qui peuvent, dit-on, résoudre tous les problèmes, de la dysenterie au retour des livres de bibliothèque en retard en passant par le phylloxéra.

Depuis une quinzaine d'années, je travaille aussi aux élections ; aux dernières en date, je supervisais un centre de votation aux élections municipales. Et j'ai, bien sûr, travaillé aux autres élections, fédérales, scolaires, provinciales, où j'ai occupé pas mal tous les postes.

[...]

Dans le cas qui nous intéresse, à savoir les élections par Internet (et donc informatisées), on veut appliquer à un domaine donné des technologies qui ont amplement fait leurs preuves sans se demander quel est le véritable but recherché.

Dans le cas de transactions bancaires, par exemple, on a besoin de confidentialité (pour que ça reste entre la banque et le client), d'identification positive (pour que ça ne concerne QUE la banque et le client — tout autant que la banque a besoin de savoir que le client est réellement le client et non pas un escroc, le client a besoin de savoir que la banque est bien la banque et non pas un hameçonneur) et de traçabilité (en cas de problème ou simplement d'audit, sans compter ce qui est requis par la réglementation). Et toutes ces conditions sont raisonnablement remplies par les moyens mis en oeuvre actuellement, au point où les banques font tout pour décourager les clients d'avoir recours à un caissier en chair et en os...

Mais dans le cas d'une élection, quels sont les besoins ? Ils ne sont pas du tout les mêmes que ceux d'une banque.

On a aussi besoin de confidentialité (car le vote est secret), d'identification positive (pour éviter les votes frauduleux), mais pas de traçabilité (car le vote est secret). Au contraire, il faut que le suffrage exprimé cesse d'être retraçable dès le moment où il est déposé dans l'urne. De plus, il doit y avoir un certain degré de transparence (qui s'arrête, bien sûr, au secret du vote) pour garantir à tout observateur que les électeurs qui votent sont bien habilités à voter, que leur vote est bel et bien comptabilisé et qu'il demeure complètement secret.

Un système éprouvé

Ce sont des conditions qui se trouvent en conflit avec les autres, mais avec lesquelles le système actuel n'a absolument aucun problème. Pour rappel, une fois l'électeur légitime identifié, on lui remet un bulletin de vote initialé par le scrutateur et muni d'un talon détachable numéroté ; une fois ce bulletin rempli, la correspondance du numéro sur le talon avec celui de la souche demeurant sur le carnet permet de garantir qu'il s'agit bel et bien du bulletin remis à l'électeur et non pas d'un « télégramme » ; on retire alors le talon avant de mettre le bulletin dans l'urne, ce qui stoppe à ce moment la traçabilité du bulletin et garantit ainsi le secret du vote.

Mieux encore, les opérations sur papier peuvent être suivies et surveillées par absolument n'importe qui avec un minimum d'explications, au contraire de procédés implantés sur ordinateur qui est une boîte noire dont le fonctionnement demeurera opaque, même aux plus grands spécialistes, pour la simple raison qu'il est impossible de suivre en temps réel le fonctionnement d'un ordinateur du simple fait de sa vitesse.

La confiance du public est absolument essentielle dans le déroulement du scrutin, car il y va de la survie de notre système démocratique. Le fait que le système actuel est complètement traçable par des gens ordinaires compte beaucoup. L'introduction d'une boîte noire à n'importe quel point du traitement des suffrages rompt la traçabilité. Et que dire des *blockchains* à la mode, dont le fonctionnement est loin d'être évident (je crois en comprendre leur fonctionnement, mais je n'en suis pas sûr du tout — du moins, pas suffisamment sûr pour leur faire personnellement confiance, malgré mes années d'expérience).

Avec le vote électronique, jamais nous ne pourrions avoir la certitude absolue qu'une défaillance (voulue ou non) dans le système ne grèvera pas l'exactitude des résultats. Comment garantir qu'un système de vote électronique ne présente pas des résultats inexacts, non décidés à l'avance par je ne sais qui a les moyens de se « payer » un gouvernement fantoche ?

Pourquoi changer ?

Et pourquoi voudrait-on informatiser le vote ? Pour aller plus vite ?

Ça prend entre une et deux heures pour comptabiliser les votes (quoique... mon record, aux élections scolaires, a été de 30 secondes pour compter les 10 votes qui se trouvaient dans l'urne) pour chaque urne. En quatre heures, on a généralement 99,99 % des résultats.

Pour économiser de l'argent ? Certes, le système actuel a besoin de beaucoup de personnel. Mais 99 % du personnel ne travaille que le jour du scrutin. Et on a un scrutin tous les deux ans (sans compter les élections fédérales). Ce n'est pas comme si on avait une élection chaque semaine...

Et là, je ne parle que du personnel ; qu'en serait-il de la dépense pour développer un système sécuritaire et fiable qui ne risquerait pas de miner la confiance du public ?

Pour augmenter le taux de participation ? Comme on le dit, « les absents ont toujours tort ». Il est vrai que le bas taux de participation peut être alarmant. Mais il est loin d'être garanti que l'introduction de gadgets attirera plus de monde. Non, avant de faire l'effort immense d'implanter le vote par Internet, on pourrait rendre le vote obligatoire, comme en Belgique et en Australie.

Le vote électronique est une « solution » de technophile à la recherche d'un problème qui peut être bien mieux réglé autrement.